

Il y a maçon et maçon...ne

Autor(en): **Klein, Sylviane**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses**

Band (Jahr): **81 (1993)**

Heft 10

PDF erstellt am: **16.08.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-280422>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.



Il y a maçon et maçon...ne

*Des loges masculines suisses,
la Grande Loge Suisse Alpina est celle
qui reste la plus distante face à la franc-maçonnerie féminine.
Explications de son Grand Maître.*

Il est heureusement loin le temps où l'Eglise catholique se demandait très sérieusement si la femme avait une âme. Il l'est un peu moins celui où les francs-maçons ne prêtaient pas suffisamment de spiritualité aux femmes pour admettre qu'elles pouvaient être de bonnes initiées.

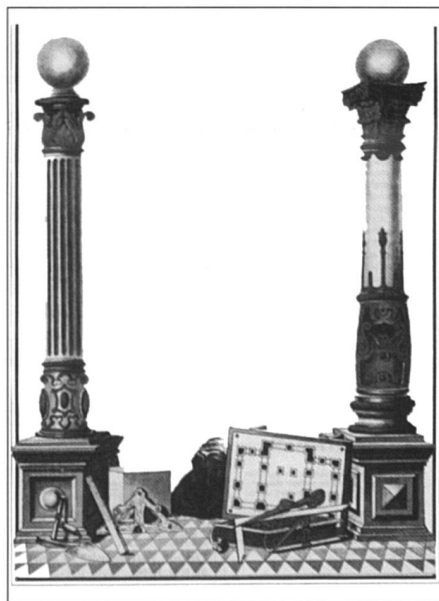
Comme toutes les maçonneries traditionnelles, la Grande Loge Suisse Alpina – de loin la plus importante de Suisse puisqu'elle regroupe quelque 4000 membres – se réfère à la Constitution d'Anderson de 1723 qui marque la naissance de la maçonnerie dite spéculative par opposition à la maçonnerie opérative. Officiellement donc, les personnes admises au sein d'une loge doivent être des hommes loyaux et de bonne réputation. L'Alpina reprend la même formule: l'alliance maçonnique est une alliance d'hommes libres et de bonnes mœurs. Le terme ne pouvant être interprété dans le sens d'être humain¹, les loges masculines n'admettent pas de femmes au sein de leurs travaux. «Notre démarche a des principes codifiés. Si nous n'obéissons pas à la Constitution que nous avons acceptée, elle n'a plus sa raison d'être» affirme André Binggeli, Grand Maître de l'Alpina.

Tel est le point de vue officiel.

Chemins différents

«Les femmes ont quelque chose à apporter à l'humanité et il est bon qu'elles se réunissent. Mais il existe entre l'homme et la femme des différences fondamentales qui tiennent à leur essence même, explique André Binggeli. Le cheminement de la femme pour parvenir à ses objectifs est fondamentalement différent de celui de l'homme, cela dit hors de toute considération qualitative. La maçonnerie étant destinée à perfectionner l'individu, tous nos travaux en loge sont des travaux de recherche de la vérité, de la connaissance et du perfectionnement. Nous nous engageons dans de nombreuses discussions. Conduites en mixité, ces discussions risquent d'être très longues et le résultat plus difficile à atteindre. D'où un travail séparé. Les loges féminines font un excellent travail, poursuit André Binggeli, et elles le font d'autant mieux qu'elles le font entre

elles. La Grande Loge suisse Alpina reconnaît l'excellence de leur travail tout en affirmant qu'il est important de le faire séparément. Comme nous ne donnons pas le droit aux femmes de participer à nos travaux, nous ne nous donnons pas le droit de participer aux leurs, même si nous sommes invités.» Il arrive cependant souvent que des maçons de l'Alpina fréquentent des loges féminines? «S'ils étaient sages, ils n'iraient pas!» s'exclame sans hésiter M. Binggeli.



Aucun travail n'est mis en commun entre les loges féminines et celles de l'Alpina, contrairement à ce qui se passe avec la Grande Loge de Suisse². Par contre des rencontres ont lieu régulièrement et ouvertement entre Grande Maîtresse de la Grande Loge Féminine de Suisse et Grand Maître de l'Alpina.

Les maçonnes ne sont pas admises à porter leurs décors maçonniques, même durant les tenues dites blanches, c'est-à-dire celles ouvertes aux non-initié-e-s. «Question de détail, dit le Grand Maître. Je ne vois pas vraiment l'intérêt que ça a. Vient-on travailler dans une séance pour trouver quelque chose, ou vient-on pour se montrer?»

»L'aspect extérieur n'a pas d'importance. D'autre part, nous tenons à ce que ces maçonnes soient pareilles à toutes les

dames non initiées qui sont invitées. Notre Constitution étant ce qu'elle est, la venue de maçonnes avec leurs décors pourrait créer quelques dissensions auprès de nos frères.» Selon André Binggeli pourtant, aucun maçon de l'Alpina ne s'oppose aux loges féminines, mais seulement à un travail en commun. «Dans nos loges, je n'ai jamais entendu une velléité de contester la valeur des loges féminines.

» Je prétends que la maçonnerie féminine ne devrait pas recevoir les hommes, poursuit le Grand Maître. Est-ce que la femme qui va être initiée sera aussi libre sachant que son mari est dans l'assemblée? L'initiation est un moment où il faut être honnête avec soi-même, sans quoi elle perd de sa valeur. Je n'aurais pas voulu que ma femme assiste à mon initiation si elle l'avait pu. J'aurais été gêné de répondre à certaines questions en sa présence.

»Au début, la maçonnerie féminine avait peut-être besoin d'un certain appui. Aujourd'hui, c'est une grande loge solide. Elles n'ont plus besoin de notre aide.»

La Vénérable de la dernière née des loges féminines, Tempérance, à Nyon, précise que les maçons de la Grande Loge de Suisse – obédience parallèle plus libérale que l'Alpina – ne sont pas du tout réticents à partager certains de leurs travaux avec des loges féminines. «Mais au-delà des différences d'obédience, la franc-maçonnerie féminine existe grâce à l'aide de tous les frères, d'où qu'ils viennent.» Il y a aussi tout le mouvement compagnonnique. Si la franc-maçonnerie féminine a pu s'implanter en 1964 à Genève, c'est grâce aux compagnons qui nous ont aidées au départ par la mise à disposition de leurs temples et par leur présence» explique la Vénérable.

Egoux mais séparés

L'avis de Michel, maçon à l'Alpina, va dans le même sens. Lui-même est entré en maçonnerie il y a une vingtaine d'années. Très engagé dans cette démarche, il y a occupé plusieurs fonctions.

Il communique avec différents ateliers. Il «visite» parfois des ateliers féminins, dont celui où se trouve son épouse. Au début par curiosité, puis par intérêt familial et amical. Il a assisté à l'initiation et



aux deux passages à un grade supérieur de sa femme. Il regrette qu'elle-même n'ait pu assister à sa propre initiation. Il éprouve une grande estime pour la maçonnerie féminine. Bien qu'il ait apprécié l'engagement de sa femme dans cette voie, il ne l'a jamais poussée. «Dans une démarche initiatique, certaines choses ne peuvent être partagées autrement que par le vécu. Lorsque ma femme a choisi cette voie, notre communication de couple en a été accrue.»

Michel reconnaît une complémentarité entre le féminisme et l'avènement de la franc-maçonnerie féminine: «La maçonnerie féminine est une institution récente. Elle a accompagné les progrès faits par les femmes pour conquérir leur identité. La franc-maçonnerie féminine ne pouvait s'épanouir qu'au moment où le combat pour l'émancipation des femmes était mené. Dans la vie courante, la femme n'a que peu accès à la spiritualité au sens large. Par une démarche maçonnique, pratiquée au milieu de celles qu'elle considère comme ses sœurs, la femme, comme l'homme, consolide son individualité. Elle s'enrichit dans sa connaissance des autres par cette valeur essentielle qu'est la tolérance.»

Bien que totalement acquis à la franc-maçonnerie féminine, Michel estime que cette expérience ne peut être vécue par les femmes et par les hommes ensemble. «Je suis contre la mixité, car la maçonnerie idéalement est égalitaire, plus de sexe, plus de rang social, de couleur de peau, etc. Si socialement l'égalité me paraît être une évidence, les différences dans l'identité sont indéniables. Chacune garde sa spécificité. D'autre part, personne n'est à l'abri de l'admiration qu'il peut avoir pour une femme, différente de celle que l'on éprouve pour une personne du même sexe. Personne n'est à l'abri non plus d'une attirance physique pour l'autre sexe. Féministes ou plus traditionnelles, les femmes restent sensibles aux égards masculins. Il y a une ambiguïté latente. Lorsque je vais dans une loge féminine, on remarque ma présence d'une manière différente que dans une loge masculine.»

Si, incontestablement, la franc-maçonnerie féminine acquiert ses lettres de noblesse, je ne pense pas que ce soit le moment d'avoir plus de contacts que ceux qui existent actuellement de manière informelle.»

Si, comme le disent les maçons et les maçonnes, une loge est un microcosme de la société, n'est-il pas étrange de concevoir que les représentants des deux pôles de l'humanité se côtoient sans jamais se rencontrer?

Sylviane Klein

¹ Durant le rituel d'initiation, le récipiendaire doit découvrir son sein gauche afin de prouver qu'il est un homme.

² Obédience masculine parallèle plus libérale que l'Alpina et dont l'effectif est plus réduit.

Philanthropie

(sk) – Si la franc-maçonnerie, contrairement aux clubs-services, est axée essentiellement sur le travail à l'intérieur de soi-même, la pensée humaniste qui se dégage des travaux a amené très vite les maçons à s'intéresser et à participer à des œuvres de charité et de bienfaisance. Actuellement encore, des institutions sont soutenues par la maçonnerie suisse, comme Massongex, qui dépend de Terre des hommes, ou le Village Pestalozzi. Les maçons sont très discrets à ce sujet, estimant que leur action perdrait de sa valeur s'ils s'en vantaient en public. C'est pourquoi les innombrables institutions créées par eux sont ignorées du public.

Aujourd'hui, la plupart ont passé dans le domaine public ou ont disparu n'ayant plus de raison d'être. Nombreuses sont les institutions qui ont fait figure de pionnières à l'époque. Les premières crèches ont été instituées par des francs-maçons, comme la Pouponnière à Lausanne ou les crèches de Montreux, de Nyon, de Neuchâtel, de Genève et de Bienne. A La Chaux-de-Fonds, l'idée de fonder une garderie destinée aux enfants malheureux a été lancée à l'occasion d'une fête familiale de la loge L'Amitié, le 25 février 1877, par plusieurs épouses de francs-maçons. Un comité entièrement féminin fut créé, dont Mme Jules Ducommun-Robert fut la première présidente. A l'heure actuelle, la crèche existe encore, gérée par un comité formé d'épouses de maçons. Les soirées familiales de la loge ont toujours lieu dans le premier semestre de l'année afin de renflouer la caisse de la crèche.

Parmi la foule d'institutions suisses dont on peut attribuer l'origine à des loges maçonniques, on peut citer des hôpitaux, des dispensaires et des asiles comme au Locle, à Neuchâtel, à Lausanne ou à Bâle, des cuisines scolaires, dont notamment celles de Genève et Lausanne, La Paternelle, des écoles ménagères, des logements ouvriers, des centres anticancéreux, des foyers pour femmes divorcées, enfants abandonnés ou handicapés, etc. Durant les vingt-cinq premières années de ce siècle, le total des dépenses destinées à la création d'œuvres de bienfaisance s'élevait à près de quatre millions de francs! sans compter les subventions et aides diverses.

Les moyens financiers des femmes sont souvent moins importants que ceux des hommes. Les actions sont donc menées en commun par toutes les loges féminines, chacune d'entre elles à tour de rôle proposant une opération annuelle spécifique: livres-cassettes pour mal-entendants, chiens d'aveugles, etc. Les maçonnes y participent selon leurs moyens.

Des francs-maçons célèbres...

George Washington, Henri Dunant, Laurel et Hardy, Michel Simon, Fernandel, Louis Armstrong et Duke Ellington qui composa de la musique pour la franc-maçonnerie, Garibaldi, Churchill, Roosevelt, Franklin, Goethe, Kipling, Montesquieu, Diderot, Pouchkine, Stendhal, Haydn, Liszt et Voltaire, sans oublier bien sûr Mozart à qui l'on reprocha d'avoir dévoilé les secrets de l'initiation maçonnique dans sa *Flûte enchantée*.

... Mais aussi des maçonnes

Madeleine Pelletier, doctoresse française née en 1874, initiée dans une loge mixte en 1904, milita comme féministe et socialiste; elle a écrit une brochure sur le droit à l'avortement; Françoise Gaspard, maire de Dreux de 1977 à 1983, puis députée de l'Eure-et-Loir; Michèle André, connue pour son action en faveur de la condition féminine et qui fut nommée en 1988 secrétaire d'Etat aux Droits de la femme; Yvette Roudy, ancienne ministre, députée du Calvados puis maire de Lisieux depuis 1989.

Bibliographie

Qui sont les francs-maçons, Raphaël Christian, Ed. Amarande, 1992.

Au Seuil du Temple de Salomon, André Chédel, Ed. du Mont-Blanc, 1977.

La Maçonnerie au Grand Jour, André Nataf, Ed. Henri Veyrier, 1988.

Deux siècles et demi de franc-maçonnerie en Suisse et dans le Pays de Neuchâtel, Michel Cugnet, Ed. du Chevron, La Chaux-de-Fonds, 1991.